



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination des personnels éducatifs

Question au Gouvernement n° 3927

Texte de la question

VACCINATION DES PERSONNELS ÉDUCATIFS

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Tolmont.

Mme Sylvie Tolmont. En son absence, je m'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Le 30 août dernier, vous affirmiez haut et fort en une du *Journal du dimanche* : « Nous sommes préparés à tout. »

M. Maxime Minot. Pipeau !

Mme Sylvie Tolmont. Pourtant, depuis un an, très peu a été fait : la fermeture des écoles vient d'être décidée dans les mêmes conditions qu'en mars dernier, et aucune stratégie nationale tirée de l'expérience du premier confinement n'a été élaborée pour préparer l'école à distance, laissant les enseignants à nouveau seuls pour inventer une organisation efficiente. J'en veux pour preuve les nombreux bugs des ENT – espaces numériques de travail –, constatés dès ce matin avec la reprise des cours en visioconférence.

L'école est devenue pour le Gouvernement un enjeu idéologique binaire entre fermeture et ouverture, au détriment d'une préparation efficace de ce distanciel, que ce soit en matière d'équipement des enseignants et des élèves, de formation, ou encore de dispositifs d'aide pour accompagner les familles confrontées à des difficultés de garde d'enfant à domicile. Le récent rapport de la Cour des comptes sur le bilan de la continuité pédagogique numérique tiré du premier confinement a pourtant souligné ces manquements. Ce n'est pas faute de vous avoir interrogé à plusieurs reprises sur les moyens humains et matériels supplémentaires que vous entendiez déployer pour sécuriser cette continuité pédagogique. En réponse, vous avez plutôt jugé utile de supprimer, cette année, 1 883 postes dans le secondaire, et d'économiser 250 millions de crédits.

Si nous pouvons à nouveau compter sur le professionnalisme des enseignants pour franchir ce cap difficile (M. Guillaume Garot applaudit), une reprise prochaine des cours ne pourra se dérouler dans le même déni que ces derniers mois et devra passer par un protocole sanitaire sécurisé, adapté au niveau de circulation du virus, y compris pour les cantines, et par une campagne massive de vaccination de l'ensemble des personnels éducatifs dont les CPE – conseillers principaux d'éducation –, les AED – assistants d'éducation – et les AESH – accompagnants d'élèves en situation de handicap.

Or, là encore, nous sommes dans un flou total : la vaccination des personnels interviendra-t-elle mi ou fin avril, comme l'indiquait le Président, à partir de mi-mai, selon Olivier Véran, ou dans les deux mois, si l'on en croit vos propos sur RTL ? Ce n'est pas sérieux au regard de l'enjeu pour nos enfants. Pouvez-vous nous assurer que tout le personnel éducatif sera vacciné pour la reprise ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire. Vos questions sont nombreuses, tout comme vos critiques,...

M. Pierre Cordier. Elles sont fondées !

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'Étatje vais donc essayer de faire le tri.

Oui, nous sommes préparés au plan de continuité pédagogique : je l'ai dit précédemment à votre collègue Maud Petit, nous l'avons en effet expérimenté dans la douleur l'année dernière mais, depuis, nous avons beaucoup progressé (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR*), notamment grâce à l'engagement sans faille de nos professeurs, que je salue à nouveau.

Vous avez pointé des difficultés de connexion aux ENT de nos élèves et de nos professeurs, ce matin. J'ai moi-même expliqué que le CNED avait été victime d'un acte de malveillance. Je veux bien endosser beaucoup de responsabilités mais les ENT sont sous la responsabilité des collectivités territoriales. (*Exclamations sur les bancs des groupes LR et SOC.*)

M. Sébastien Jumel. C'est inacceptable de dire ça !

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État . S'agissant du plan de continuité pédagogique, je le disais, bon nombre de ressources sont en ligne.

Vous avez également évoqué les professeurs. Je l'ai dit aussi, nous avons formé, notamment grâce à la CanoTech, 125 000 professeurs afin qu'ils soient prêts à utiliser les outils et à entrer vraiment dans les apprentissages à distance.

Prétendre que les moyens humains manquent est totalement faux ! Dans le premier degré, nous n'avons cessé de renforcer les effectifs, avec 11 900 professeurs de plus, alors que la démographie diminue constamment depuis 2017.

Mme Elsa Faucillon. Vous faites des soustractions à l'envers !

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État . Enfin, le dispositif Devoirs faits à distance sera mis en place dès cette semaine pour accompagner les collégiens en situation de fragilité, tandis que des stages de réussite seront destinés aux élèves les plus fragiles.

L'école est restée ouverte, oui ; c'est une fierté française, une exception française ! Nous avons tout fait pour assurer et garantir la réussite de nos élèves. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Dem et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Bruno Millienne. Excellent !

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3927

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation prioritaire

Ministère attributaire : Éducation prioritaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [7 avril 2021](#)